



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Considérant L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé pour la première fois la Journée internationale des personnes handicapées en 1992 pour promouvoir les droits et le bien-être des personnes handicapées et comprendre les problèmes de handicap;

Considérant La Journée internationale des personnes handicapées est célébrée dans le monde entier le 3 décembre de chaque année;

Considérant Le Canada a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies de 2006 en 2010 et, depuis ce temps, le Canada et ses provinces et territoires ont travaillé avec diligence en vue de faire progresser les lois, les politiques et les pratiques en matière de droits des personnes handicapées et pour mettre en œuvre les articles de la Convention relative aux droits des personnes handicapées;

Considérant Le gouvernement du Manitoba célèbre la Journée internationale des personnes handicapées chaque année pour reconnaître l'intégration des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle;

Considérant Le gouvernement du Manitoba souhaite se joindre aux gouvernements, aux organisations de personnes handicapées, aux personnes handicapées et à leurs familles partout au pays pour reconnaître et célébrer cet important segment de notre société.

MAINTENANT, DONC QUE L'ON SACHE QUE MOI, Nahanni Fontaine, ministre des Familles et ministre responsable de l'Accessibilité, proclame à titre perpétuel par la présente que le 3 décembre de chaque année dénommée la

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

au Manitoba, et ce faisant, nous invitons tous les Manitobains et toutes les Manitobaines à l'observer scrupuleusement, à célébrer les contributions des personnes handicapées à nos collectivités, et à promouvoir la sensibilisation à l'accessibilité afin de créer un Manitoba meilleur et davantage inclusif.

"Original signed by"

L'honorable Nahanni Fontaine
Ministre des Familles